2 SCALE 10 ANS

Cas de réplication

Organisation de femmes autour d'un mécanisme d'accès durable aux semences améliorées

Mis en oeuvre par

bop inc IFDC SNV

Financé par:

Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas

1. Partenaire Pionnier

Au Niger, l'arachide est cultivée dans toute la région de Maradi, ainsi que dans certaines parties des régions de Zinder, Dosso, Tillabéry, Tahoua et Niamey. Malgré ses apports en calories et son positionnement stratégique comme sources de revenus pour les populations, la culture d'arachide reste confrontée à plusieurs difficultés parmi lesquelles figurent en bonne place l'accès aux semences de qualité, la dégradation des sols, la faible pluviométrie et la prévalence des maladies. Pour surmonter ces difficultés et conférer à la filière son rôle moteur dans la croissance économique du pays, le gouvernement a décidé de relancer la filière. Le partenariat AINOMA soutenu par le Programme 2SCALE entend apporter sa touche à cette relance à travers l'inclusion des femmes et jeunes ruraux dans le secteur des semences. Avec une production moyenne de mille (1000) tonnes par an, AINOMA est l'un des plus importants fournisseurs de semences améliorées d'arachide au Niger.

Les semences constituent une part importante pour garantir une production de qualité et en quantité surtout dans un contexte sahélien où les conséquences du changement climatique sont de plus en plus perceptibles. Les variétés améliorées développées par les institutions de recherche donnent des rendements plus élevés et sont plus résistantes aux poches de sécheresse. C'est le cas de la variété 55-437 produite par la recherche, puis multipliée et diffusée par AINOMA auprès des petits producteurs/trices.
Malgré les efforts de la recherche et de AINOMA, plusieurs producteurs/trices n'ont toujours pas accès aux semences de manière suffisantes et au bon moment du faite soit de leur l'insuffisance généralisée dans les bassins de production, soit du prix élevé ou encore à des irrégularités dans le système de distribution et le partage d'information.

Cette situation affecte particulièrement les femmes productrices d'arachides qui sont souvent exclues du système de distribution étatique ou du système interne de vulgarisation des semences de AINOMA pour des raisons socio-culturelles.

2. Pratique reproductible

Pour faire face aux difficultés d'accès aux semences améliorées d'arachide, les femmes de la commune de Guéchémé (région de Dosso) ont mis en place un système de « tontine de semence » en collaboration avec AINOMA. La pratique consiste à l'octroi par AINOMA à quelques femmes semencières un prêt de semence de base d'arachide décortiquée en début de campagne. A la récolte, elles remboursent la même quantité de semence reçue d'AINOMA et un surplus équivalent a 35% de la quantité initiale. Le reste de la semence dite certifiée R1 produite par les femmes semencières sert de stock de semences au niveau local. Ce stock de semence est mis en à la disposition des producteurs/trices membre sous forme de préfinancement (prêt de campagne) par les femmes semencière locales pour la production d'arachide de consommation dès la deuxième année. Le remboursement à ce niveau se fait en nature en tenant compte de la valeur du préfinancement. Toujours pendant la deuxième année, les semencières poursuivent la production de la R2 pour le marché local de la campagne suivante. Le cycle reprend à la troisième année avec de nouvelles semences de base fournies par AINOMA.

A titre exemple, pour la campagne 2021-2022, une cinquantaine de femmes de Guéchémé ont reçu 4 sacs de 50kg de semences de base qu'elles ont remboursé en fin de campagne à AINOMA. Cette quantité a permis d'emblaver 4 ha et de produire 4200 Kg de semences certifiées d'arachide 270 Kg (200kg+70kg représentant 35% du prêt) ont été restitué à AINOMA comme remboursement de prêt de campagne.3930 kg ont été conservé pour constituer le stock local de semence destinée à satisfaire les besoins potentiels d'environ 320 femmes productrices d'arachide pour la prochaine campagne.

NB : Les 320 femmes ont été estimées sur la base de la dose à l'hectare de 50 kg pour une moyenne de superficie de 0.25ha exploitée par femme dans la localité.

Accès des aliments nutritifs	**Disponibilité** • Ce système permet aux producteurs/trices de disposer de semences améliorées localement, ce qui facilite la production d'arachide de qualité
Inclusion	**Voix** • Le mécanisme de préfinancement de campagne et les modalités de remboursement fixés de manière consensuelle entre AINOMA et les femmes semencières à l'issue de réunion en préparation de la campagne. **Appropriation** • L'implication des femmes et leur engagement dans la mise en place et la gestion du processus. Elles expriment leur besoin en semence de base et ont mis en place une organisation interne permettant de produire suffisamment de semence pour honorer leurs engagements vis-à-vis de AINOMA, et pour satisfaire les besoins des autres femmes productrices de leur village. **Risques** • Les femmes investissent dans la production de semence malgré les risques que comporte cette activité et le risque de déclassement pour mauvaise qualité.

	Récompense • La disponibilité des semences d'arachide de qualité est assurée localement à travers ce mécanisme pour toutes les femmes. Le respect des engagements par les parties renforce la confiance entre les acteurs ; ce qui crée de nouvelles opportunités telles que l'achat par AINOMA de l'arachide graine produite par les femmes productrices, générant des revenus supplémentaires aux femmes

Conditions préalables à la réplication

Pour mettre en place ce système il faut :

- Avoir les compétences techniques pour la production et la multiplication de semences ;
- Disposer de variétés de semences améliorées à sa disposition pour multiplier ;
- Les bénéficiaires doivent être membres d'une Organisation Paysanne ;
- Le fournisseur de semence doit disposer d'une bonne capacité logistique pour agréger et conserver convenablement la semence.

Résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus sont :

- 50 membres sur les 206 que compte l'organisations paysanne Taymako Da Kay ont bénéficié du prêt semence de pré-campagne du champion d'affaires ;
- Plusieurs autres femmes productrices d'arachide ont un accès facilité aux semences de qualité ;
- Les rendements ont connu des améliorations car les semences sont fraiches et bien adaptées ;
- L'autonomisation et la résilience des femmes se sont améliorées car elles disposent désormais d'un mécanisme endogène de semence ;
- L'idée a motivé d'autres Organisations Paysanne de Tahoua qui s'investissent pour la réplication.

Vous voulez en savoir plus ?

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette pratique, veuillez contacter :

Fati Seydou Boukari, Conseillère Agribusiness Inclusif de 2SCALE, fsboukari@2scale.org
Mahamadou Idrissa, Chef d'équipe pays 2SCALE Niger, midrissa@2scale.org
Hans MEENINK, Coordonnateur de Programme, hmeenink@2scale.org

2SCALE

10 ANS

Une décennie de promotion de l'agrobusiness inclusif en Afrique

Mis en oeuvre par

bop inc

IFDC

SNV

Financé par:

Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas